

GARANTÍA

WARRANTY | GARANTIE | GARANZIA

---

**zenon**  
smart solid surface

# GARANTÍA

## WARRANTY GARANTIE GARANZIA

### GARANTIE

En tant que fabricant, nous garantissons à l'acheteur et à l'utilisateur l'ensemble des droits fixés dans la Loi 7/2021 du 27 avril sur les garanties dans la vente de biens de consommation.

Nous garantissons également à l'acheteur ou à l'utilisateur de l'appareil dont les données figurent sur le Document de garantie, la réparation de l'appareil si celui-ci a été endommagé en raison d'un défaut matériel ou de fabrication, à condition qu'il soit destiné à un usage privé et qu'il a été manipulé correctement, conformément aux instructions de montage, de raccord, de mise en service et de manipulation. Ces réparations seront gratuites et comprennent le coût des pièces de rechange, de la main d'œuvre du personnel technique et du déplacement du personnel du Service officiel chez l'utilisateur, suite à la présentation des documents de garantie et d'achat-

Cette garantie correspond à la garantie minimale que nous vous offrons en tant que fabricant.

Pour bénéficier de cette garantie, il est indispensable de certifier auprès du Service officiel la date de réception du produit en montrant la FACTURE ou le TICKET D'ACHAT, ou encore le bon de livraison du produit et le manuel d'installation signée avec le cachet de l'installateur.

### DÉLAIS ET CONDITIONS

Le consommateur peut formuler une réclamation pour défaut de conformité dans un délai de 36 mois pour les produits neufs et de 12 mois pour les produits achetés en deuxième main et/ou d'exposition, à compter de la livraison de l'article. En cas de défaut de conformité de l'article par rapport au contrat, le consommateur peut opter pour la réparation ou le remplacement, sauf si cela est impossible ou disproportionné.

Pour les produits livrés par des agences de transport, le délai maximum de réclamation est de 48 heures à compter de la livraison.

Le délai pour communiquer tout défaut de conformité est de deux mois à partir du moment où l'acheteur ou l'utilisateur en prend connaissance.

Cette garantie est accordée à l'acheteur ou à l'utilisateur à condition qu'elle soit dûment justifiée par la facture originale ou le ticket d'achat et le bon ou le bordereau de livraison de l'article.

Tous nos produits bénéficient d'une garantie de deux ans contre les défauts de fabrication. La présentation de la facture d'achat est suffisante pour exercer ce droit.

La garantie ne couvre pas les défauts dus à une mauvaise utilisation du produit, ni ceux causés par un mauvais transport, une mauvaise conservation ou un mauvais entretien du produit.

Les bacs à douche doivent être stockés en position horizontale, appuyés sur une surface complètement plane qui empêche toute déformation, et doivent être vérifiés à cet égard avant leur installation. Les réclamations concernant des receveurs de douche courbés ou pliés déjà installés ne sont pas couvertes par la garantie. Le receveur de douche doit être installé en utilisant uniquement des adhésifs de type PU. Les matériaux de collage de type C (ciment-colle, mortiers-colles, etc.) sont totalement déconseillés pour l'installation du receveur de douche et leur utilisation annulera la garantie. Seul du silicone neutre doit être utilisé pour sceller le périmètre du joint du bac à douche avec le revêtement et les parois de douche.

Suivez les instructions du manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance et, si nécessaire, n'hésitez pas à contacter notre service d'assistance technique. En cas d'installation incorrecte ou négligente non conforme à notre **Manuel d'installation ZENON**, la garantie et la responsabilité seront exclusivement à charge de l'installateur ou de la société d'installation.

### EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie les dégâts qui résultent de défaillances dues à:

- Rupture pendant le transport et/ou la manipulation lors de l'installation.
- Force majeure, due à un phénomène atmosphérique ou géologique quelconque.
- Agents chimiques ou réactions électrochimiques en combinaison avec le matériau et/ou l'eau, comme par exemple ceux qui apparaissent suite au déversement de liquides ou de matières sur le produit, en raison de la dureté de l'eau et/ou l'excès de calcaire, de l'humidité ambiante excessive.
- Installation erronée non conforme à la réglementation locale en vigueur et au manuel de montage fourni avec l'article.
- Intervention ou manipulation de la part d'un personnel technique non autorisé ou ne faisant pas partie du Service officiel, même en cas d'intervention partielle.
- Dégâts causés par des travaux d'électricité, de plomberie, de maçonnerie et autres, qui surviennent lors de l'installation de l'article au domicile de l'utilisateur.
- Manipulation des données figurant sur la facture, le ticket d'achat ou le document de garantie.
- Utilisation non conforme aux instructions du fabricant ou à la finalité du produit.
- Utilisation anormale du produit en général.

La garantie NE COUVRE PAS les opérations d'entretien périodique du produit telles que les nettoyages en général et l'ensemble des dégâts qui découlent d'une mauvaise utilisation ou d'une utilisation forcée des composants de l'article.

La garante NE COUVRE PAS les dépenses dues aux travaux de retrait du produit pour réparation et/ou entretien.

Il est recommandé d'installer vos produits après la pose du carrelage ou du revêtement dans l'espace où ils seront situés, afin de faciliter les opérations d'entretien, exception faite des espaces où cela est nécessaire pour le montage ultérieur des équipements ou des produits.

Ces conditions s'appliquent aux produits installés en Espagne, en Andorre ou au Portugal. Si le produit est installé dans un autre pays, le délai et les conditions de la garantie seront strictement conformes aux lois du pays en question.

*NOTE: Les produits sur mesure et les moules ont une tolérance de +/- 1%.*